



Devenez spécialiste de la **GESTION D'EXPLOITATION AGRICOLE**



« VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER UNE
FORMATION EN APPRENTISSAGE VOUS
PERMETTANT D'ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES
ET LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES À LA
CONDUITE TECHNIQUE-ÉCONOMIQUE D'UNE
ENTREPRISE AGRICOLE »

DIPLÔMES DONNANT ACCÈS À LA FORMATION

- Bac G
- Bac Pro
- BP
- Bac Techno

Admission sur étude de dossier

COMPÉTENCES ACQUISES

- Conduite des productions agricoles
- Pilotage technico-économique d'une entreprise agricole et/ou d'un projet
- Accompagnement et conseil auprès des exploitants
- Gestion de projet
- Management d'activités agricoles

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence, Master
- Certification de Spécialisation
- Écoles d'Ingénieurs ou Vétérinaires (via la classe prépa passerelle réservée aux BTS)
- Bachelor

DÉBOUCHÉS DANS L'EMPLOI

- Responsable d'exploitation ou d'entreprise agricole
- Chef(fe) de culture
- Conseiller(ère) agricole
- Technicien agricole
- animateur d'organismes agricoles

CONTENU DE LA FORMATION SUR 2 ANS

DOMAINE COMMUN :

- ESC
- Langue vivante
- Techniques d'expression
- Economie
- Accompagnement projet
- EPS
- Communication

ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :

- Pilotage de systèmes biotechniques
- Gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole
- Organisation du travail en entreprise agricole
- Pilotage de projet stratégique d'entreprise agricole
- Accompagnement du changement dans les entreprises agricoles

ACTIVITÉS PLURIDISCIPLINAIRES :

Approche transversale de problématiques (dont interventions de professionnels, sorties pédagogiques, missions de terrain...).

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL 2 ans d'apprentissage dans le secteur agricole

Obligation de signer un contrat d'apprentissage de 2 ans dans un des secteurs suivants :

- Exploitation agricole avec productions végétales et/ou animales
- Organisme professionnel agricole*
- Coopérative agricole*

*Pour ces 2 cas, un stage de 8 semaines en exploitation agricole sera obligatoire

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- 100% par contrôle continu en cours de formation (CCF) selon différentes modalités (écrit, oral, pratique).

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Obligation de s'inscrire sur Parcoursup
- Compléter un dossier d'inscription au CFPPA en parallèle ; puis effectuer un entretien et un test de positionnement

***Possibilité de faire une journée d'immersion dans l'établissement
(sur demande)***